

Association K-Le Son

INSA RdC Bâtiment D
20 Avenue Albert Einstein
69621 Villeurbanne Cedex
kleson.asso@listes.insa-lyon.fr

- Adressé à -

BDE INSA Lyon

20 Avenue Albert Einstein 69100 Villeurbanne

Tel: 0686666904

Numéro facture: 00004

Date facturation:

Type de client : ASSOCIATION INSA

Reference client: 1

Facture location materiel

<u>Réf.</u>	<u>Designation</u>			Qté.	Prix UHT	<u>Caution</u>	<u>Remise</u>	Total HT
18	PAR 56 lampe [4]			1	3.50€	140.00€	3.15 €	0.35 €
13	PAR 64 LED [5]			1	5.00€	200.00€	4.50 €	0.50 €
6	Mixette Yamaha MG06 [1]			1	10.00€	400.00€	9.00€	1.00 €
7	7 Mixette Yamaha MG06 [2]				10.00€	400.00€	9.00€	1.00 €
Multiprises : Rallonges : XI R-XI R :					ς ·			

Multiprises: Rallonges: XLR-XLR: Autres

Date de départ : **04/12/2017**Date de retour : **05/12/2017**

Caution: 1140.0€ Evènement: test final Prix total HT avant remise : 57.00 €

TVA: 0.00 %

Prix total TTC avant remise : 57.00 €

Remise : 51.30 €

Nb. de jour facturé: 2

Prix TTC à payer : 5.70 €

Départ effectué le / _ par :		 Retour effectué le / / _ par :		h	
Signa	ure :	Signature :			

CONDITIONS GENERALES DE PRET ET DE PRESTATION TECHNIQUE

Article 1 - Conditions générales

Notre association propose des prêts de matériel son et lumière, et de prestations techniques pour les personnes morales ou physiques souhaitant organiser un spectacle, une conférence, une soirée dansante, ...

Tout matériel loué est, sauf conditions particulières, en parfait état de fonctionnement.

Article 2 - Solde

Sauf accord préalable, le règlement complet sera effectué – en espèces, ou par chèque bancaire – le jour de l'enlèvement du matériel ou de la prestation.

Le chèque correspondant au montant de la location est à l'ordre de « K-le-Son ».

Article 3 - Caution

Pour les prêts, une caution dont le montant équivaut au prix de remplacement du matériel mis en œuvre est à verser à l'enlèvement de celui-ci.

Le chèque de caution est à l'ordre de « BDE INSA Lyon ».

Article 4 - Retour du matériel

Le matériel prêté devra être restitué à la date prévue au verso, entre 12h45 et 13h45. Si le matériel revient passé ce créneau ou avec X jours de retard, le client sera sanctionné par une sanction financière correspondant au montant de la location * X jours de retard (associations incluses). Au-delà d'une semaine après cette date, dans le cas ou le client ne se serait pas manifesté, la caution sera encaissée.

Le matériel devra être rendu propre et rangé: câbles et caisses exempts de toute substance collante, câbles roulés, matériel nettoyé. En cas de non respect, il pourra être demandé au client de nettoyer et /ou ranger sur place le matériel le jour du retour de la location.

Article 5 - Dommages et pertes matérielles

Les dysfonctionnements sont fréquents sur ce type de matériel. Nous vous demandons de bien vouloir nous signaler ce qui vous paraît anormal.

En cas de dommage ou perte de matériel incombant la responsabilité du client, la caution sera conservée jusqu'au règlement total des frais de remise en état ou de remplacement, et prendra à sa charge les frais de location d'un matériel équivalent, si besoin est, jusqu'au retour du matériel endommagé.

Article 6 - Non paiement

En cas de non-paiement du solde de règlement, du montant de la caution ou d'absence de l'avis d'exonération du BDE, le prêt sera annulé.

Article 7 - Ordre public et sécurité

Aucun matériel susceptible de nuire à l'ordre public ne pourra être installé à l'intérieur ou à proximité d'habitations collectives sans autorisations expresse des autorités compétentes.

Les espaces extérieurs que vous avez choisis pour accueillir votre manifestation doivent être conformes aux normes de sécurité en vigueur.

Article 8 - Désistement et annulation

Toute réservation, ou programmation, peut être annulée au plus tard trois jours avant la date prévue du prêt ou de la manifestation.

Article 9 - Transport

Pour tout transport de matériel, les frais seront pris en charge pas le client.

Article 10 - Durée de location

Sauf accord préalable, la durée du prêt prévue par le contrat n'est pas modifiable.

Acceptation du contrat

Je soussigné(e) Mlle/Mme/M...., déclare accepter les conditions générales ci-dessus et m'engage à les respecter et les faire respecter.

Signature: